

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 8 MARS 2021 À 18 h 30 VIA
ZOOM, YOUTUBE ET PAR TÉLÉPHONE**

SONT PRÉSENTS : le maire Kevin J. Haché et les membres : Jean-Guy Blanchard, Camille Gionet, Mariette Paulin, Yves Roy, Rosaire Labrie, Daniel Mallet, Marie-Soleil Landry et Mario Vienneau

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : deux (2) personnes en ligne, ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire, Kevin J. Haché, appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 30.

2021-55

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2021-56

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2021-57

Étude des objections écrites reçues concernant la modification à l'arrêté de zonage – Exemptions d'aménagement

Aucune objection écrite reçue concernant la modification à l'arrêté de zonage – Exemptions d'aménagement

2021-58

Dépôt et première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Exemptions d'aménagement

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour les exemptions d'aménagement. Adoptée

2021-59

Dépôt et première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté de construction de Caraquet »

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté de construction de Caraquet ». Adoptée

2021-60

Résolution autorisant l'administration municipale à débiter les démarches pour mettre à jour une partie de l'arrêté sur la Sauvegarde du patrimoine municipal

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, sur recommandation du comité de Sauvegarde du patrimoine, il est résolu de mettre à jour une partie de l'arrêté sur la Sauvegarde du patrimoine municipal en éliminant de la liste des maisons patrimoniales celles qui ont été démolies et celles n'ayant plus de cachet ou pas d'historique patrimonial. Adoptée

2021-61

Demande d'avis à la CSR-PA – Terrains sur la 4^e avenue du Parc

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu de demander à la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne son avis écrit quant à la modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage pour les deux terrains portant les numéros d'identification 20891057 et 20783015 situés sur la 4^e avenue du Parc. Adoptée

2021-62

Demande d'avis à la CSR-PA – Terrain sur la rue du Portage

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu de demander à la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne son avis écrit quant à la modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage pour notre terrain portant le numéro d'identification 20384939 situé sur la rue du Portage. Adoptée

2021-63

Comité mixte avec Bas-Caraquet – Centre naval

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu que la Ville de Caraquet accepte le Comité d'appui au Centre naval de Bas-Caraquet comme étant un comité mixte des municipalités de Caraquet et de Bas-Caraquet et ayant le mandat de travailler sur le développement du chantier naval selon le document intitulé « Comité d'appui au Centre naval ». Adoptée

2021-64

Renommer la rue Louis de Lanteigne Est – rue Gabriel-Giraud

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, pour faire suite à la recommandation du Comité de toponymie, il est résolu que la rue Louis de Lanteigne Est porte dorénavant le nom de rue Gabriel-Giraud. La recommandation est en annexe au présent procès-verbal. Adoptée

2021-65

Lecture et adoption des
procès-verbaux

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 8 février 2021 et celui de l'assemblée extraordinaire du 2 mars 2021. Adoptée

2021-66

Questions non réglées
découlant de ces procès-
verbaux

La rencontre avec le Comité vert concernant la plantation d'arbres au centre-ville n'a pas encore été fixée.

2021-67

Exposés des membres du
conseil

Le maire invite les gens à participer à la consultation concernant les services des soins de santé le 11 mars 2021.

De retour en phase jaune, le conseiller Camille Gionet se réjouit du retour de certaines activités au Colisée Léopold-Foulem. Le plan fonctionnel a été modifié, des parties de hockey sont maintenant possibles ainsi qu'un nombre réduit de spectateurs.

Le conseiller Rosaire Labrie félicite et remercie les employés des travaux publics pour le déneigement lors de la dernière tempête.

La conseillère Marie-Soleil Landry mentionne que le quai des artistes accepte des inscriptions jusqu'au 20 mars 2021.

2021-68

Correspondance reçue et
envoyée du mois de février
2021

Les membres du Conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois de février 2021.

2021-69

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2021-70

Suivi des dossiers

Centre naval : concernant la contribution au Centre naval, nous avons arrêté les paiements en raison de la modification des clauses de l'entente initiale.

Nouveaux développements dans le parc de maisons mobiles : Le conseiller Mario Vienneau demande s'il y a eu évolution dans ce dossier. Le directeur général mentionne que nous n'avons reçu aucune nouvelle à ce sujet; le prolongement de rue ne débutera pas avant que les deux projets de logements soient confirmés.

2021-71

Présentation et intervention du public

Aucune présentation ni intervention du public

2021-72

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Yves Roy, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 19 h 13.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE

ANNEXE 2021-64

Comité de Toponymie

Ville de Caraquet

Changement de nom pour la rue Louis de Lanteigne Est

Historique

Dans sa planification à long terme, la Ville de Caraquet a inscrit sur son plan municipal le prolongement de la rue Louis de Lanteigne à l'est du chemin Saint-Simon et ce jusqu'aux limites est de la ville. Il fut déterminé à l'époque que cette rue porterait le nom de Louis de Lanteigne Est. Après toutes ces années, seule une petite section de cette rue fut développée dans son extrémité est, faisant jonction avec la rue Frigault. Cette petite section de rue portant le nom de Louis de Lanteigne Est porte à confusion pour les deux résidences s'y étant installées soit pour le service d'urgence 911 et les livreurs à domicile. Il est donc recommandé de donner à cette section ainsi que le tracé déjà prévu à partir du chemin de Saint-Simon un nouveau nom. En s'appuyant sur la politique de toponymie de la Ville de Caraquet, le comité de toponymie recommande de renommer cette rue : **rue Gabriel-Giraud**.

Gabriel Giraud est le premier résident européen à habiter Caraquet. Commerçant natif de France, Gabriel Giraud s'installe à Caraquet dans les années 1720. Il se serait établi le long du ruisseau à Isabelle, frontière actuelle de la Ville de Caraquet et du village de Bas-Caraquet. Il épousa une autochtone dont on ignore le nom. Deux enfants sont issus de cette union; Angélique née en 1720 et décédée en 1805; Jean-Baptiste dit le capitaine décédé avant 1783 et qui épousa lui aussi une Amérindienne du nom de Jeannette Anne. Jean-Baptiste est parmi les premiers contacts établis par Charles Robin en 1767. En 1784, c'est Jeannette Anne (veuve Giraud), en raison du décès de son mari, qui recevra une concession de 200 acres de terre sur la Grande Grant.

Un commerçant du nom de Gamaliel Smethurst qui rencontrera Gabriel Giraud en octobre 1761 nous confirme qu'il habitait Caraquet depuis près d'une cinquantaine d'années et que lui et son fils, Jean-Baptiste, sont mariés à des Autochtones.

Selon l'historien W. F. Ganong, Giraud qui habitait près du ruisseau à Isabelle fut enterré dans un cimetière près de sa résidence. Ce cimetière serait disparu en raison de l'érosion et les restes que l'on y trouva furent ramenés dans le cimetière Cooke, en face de l'église actuelle.

Le comité de toponymie recommande donc que le conseil municipal change le nom de cette rue Louis de Lanteigne Est à **rue Gabriel-Giraud**.

Notes: W.F. Ganong; The history of Caraquet and Pokemouche. Fidèle Thériault: Les familles de Caraquet.